



PROGRAMME DE FORMATION CSE – 3 jours

FONCTIONNEMENT DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

CONNAITRE SES MISSIONS SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL EN TANT QUE MEMBRE DU CSE



PROGRAMME DETAILLE

I	<p>LE CSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les changements majeurs des ordonnances MACRON • Les rôles et missions • Les mandats et statut • La composition
II	<p>LA PREVENTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte de la prévention • Les définitions importantes • Les principes de prévention et la réglementation • Les enjeux et les obligations employeurs / salariés • Les différents acteurs
III	<p>LA PREVENTION : METHODES ET OUTILS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Document Unique • Le choix des « bonnes » actions de prévention • Les AT / MP – analyse des causes • La pénibilité • L'accueil sécurité
IV	<p>LE FONCTIONNEMENT DU CSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les heures de délégation et les moyens • Les visites terrains et les réunions • Les commissions • Le registre CSE et le règlement intérieur
V	<p>LES PROCEDURES POSSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droit d'alerte et de retrait • Saisine de l'Inspection du Travail • Expertises
VI	<p>LE CSE AU QUOTIDIEN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les obstacles liés au fonctionnement • La posture des membres du CSE • Travail collectif pour une prévention efficace • Communication durable • La gestion des visites terrain et des réunions • Des enquêtes AT/ MP utiles • Veille réglementaire et technique
VII	<p>FOCUS SUR CERTAINS RISQUES (en fonction des participants)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le risque routier • La gestion des entreprises extérieures • Les risques psychosociaux • Autres thèmes (en fonction des demandes des participants)



PUBLIC

Membres du CSE
Réfèrent sécurité désigné par l'employeur
RH
Direction.

Durée : 3 jours consécutifs
Entreprises < 300 salariés

INTRA : De 3 à 10 stagiaires

INTER : De 5 à 10 stagiaires

Prérequis : Aucun



OBJECTIFS

Connaître le rôle et les attributions du CSE

Connaître le champ des enjeux de la prévention au sein du CSE

Connaître les missions du CSE liées à la santé physique et mentale au travail

Avoir des connaissances pour mener à bien les missions du CSE

Participer activement et efficacement au bon fonctionnement du CSE

Savoir analyser les documents et les rapports dans le cadre des missions du CSE

Aider à analyser les accidents du travail et mettre en place des actions correctives

Avoir des connaissances pour apporter des solutions sur les situations de travail observées

Avoir des connaissances pour mettre en œuvre des actions et en assurer le suivi

Savoir travailler collectivement pour réaliser les missions du CSE

METHODES
PEDAGOGIQUES

Alternance entre les temps d'apports de connaissance et des exercices individuels ainsi que collectifs d'appropriation.

Exercices d'application à partir des cas proposés par les stagiaires.

FORMATEURS : Préventrices AGIR IPRP ou intervenants extérieurs IPRP



VALIDATION

A partir d'exercices au cours de chaque module.

Par des travaux pratiques réalisés lors de la formation issue du terrain.

AGIR FORMATION est enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRRECTE (Préfecture) sous le numéro : 52440682344.

Notre structure est également référencée sous DATADOCK sous le code 020802, pour les OPCA.



FONCTIONNEMENT DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE) ET DE LA COMMISSION SANTE SECURITE ET CONDITION DE TRAVAIL (CSSCT)

CONNAITRE SES MISSIONS SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL EN TANT QUE MEMBRE DE LA CSSCT



PROGRAMME DETAILLE

I	LE CSE <ul style="list-style-type: none"> Les changements majeurs des ordonnances MACRON La composition, les rôles et missions Les mandats et statut
II	LA PREVENTION <ul style="list-style-type: none"> Le contexte de la prévention et les définitions importantes Les principes de prévention et la réglementation Les enjeux et les obligations employeurs / salariés Les différents acteurs
III	LA PREVENTION : METHODES ET OUTILS <ul style="list-style-type: none"> Le Document Unique et le plan d'action sécurité Le choix des « bonnes » actions de prévention L'analyse par le travail et l'analyse des causes des AT/MP La Pénibilité L'Accueil sécurité
IV	LE FONCTIONNEMENT DU CSE <ul style="list-style-type: none"> Les Heures de délégation et les Moyens Les visites terrains et les réunions Les commissions Le registre CSE et le Règlement Intérieur
V	LA CSSCT <ul style="list-style-type: none"> La mise en place La composition, les Rôles et missions Les Moyens et le Règlement Intérieur
VI	LES PROCEDURES POSSIBLES <ul style="list-style-type: none"> Droit d'alerte et de retrait / Saisine de l'Inspection du Travail Expertises
VII	FOCUS SUR CERTAINS RISQUES <i>(en fonction des participants)</i> <ul style="list-style-type: none"> Le Risque Routier La gestion des Entreprises Extérieures Les Risques Psychosociaux Les TMS (Troubles Musculo Squelettiques) Autres thèmes <i>(en des demandes des participants)</i>
VIII	LA CSSCT AU QUOTIDIEN <ul style="list-style-type: none"> Les obstacles liés au fonctionnement La posture des membres de la CSSCT Travail collectif pour une prévention efficace Communication durable La gestion des visites terrain et des réunions Des enquêtes AT/ MP utile Veille réglementaire et technique



PUBLIC

Membres de la CSSCT
Référént sécurité désigné par l'employeur
RH
Direction.

Durée : 5 jours consécutifs ou 3 + 2 jours
Entreprises ≥ 300 salariés

INTRA : De 3 à 10 stagiaires

INTER : De 5 à 10 stagiaires

Prérequis : Aucun



OBJECTIFS

Connaître le rôle et les attributions du CSE et de la CSSCT

Connaître le champ des enjeux de la prévention au sein de la CSSCT

Connaître les missions de la CSSCT liées à la santé physique et mentale au travail

Avoir des connaissances pour mener à bien les missions de la CSSCT

Participer activement et efficacement au bon fonctionnement du CSE et de la CSSCT

Savoir analyser les documents et les rapports dans le cadre des missions du CSE et de la CSSCT

Aider à analyser les accidents du travail et mettre en place des actions correctives

Avoir des connaissances pour apporter des solutions sur les situations de travail observées

Avoir des connaissances pour mettre en œuvre des actions et en assurer le suivi

Savoir travailler collectivement pour réaliser les missions du CSE et de la CSSCT



METHODES
PEDAGOGIQUES

Alternance entre les temps d'apports de connaissance et des exercices individuels ainsi que collectifs d'appropriation.

Exercices d'application à partir des cas proposés par les stagiaires.

FORMATEURS : Préventrices AGIR IPRP ou intervenants extérieurs IPRP



VALIDATION

A partir d'exercices au cours de chaque module.

Par des travaux pratiques réalisés lors de la formation issue du terrain.

AGIR FORMATION est enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRRECTE (Préfecture) sous le numéro : 52440682344.

Notre structure est également référencée sous DATADOCK sous le code 020802, pour les OPCO.